



Les conférences terra



A. Buchwalter

Abri à vélos situé sur le parking derrière la gare de Dole

la gare routière, avec de fait un stationnement sauvage (« j'en ai pour deux minutes », etc.) qui constitue une gêne constante pour les vélos. A l'heure actuelle, les ascenseurs sont étroits et il n'y a pas de goulottes.

De nouveaux accès cyclables sont prévus dans le cadre du futur pôle d'échanges multimodal, dans lequel sont prévus de nouveaux ascenseurs grand format pouvant accueillir les vélos... avec remorque ! Et on y retrouvera la station de gonflage, provisoirement éloignée de 200 m pour cause de travaux.

Dole

A Dole (25 000 habitants), il existe actuellement 12 accroche-vélos devant la gare, et un abri simple d'une dizaine de places derrière la gare.

Sont prévus cette année, dans le cadre de la transformation de la gare en pôle d'échanges multimodal :

- un abri et une consigne sécurisée d'une vingtaine de places chacun (à re-confirmer),
- des gouttières à vélos et valises là où ce sera possible,
- théoriquement des ascenseurs sur les quais, mais à confirmer.

Les élections municipales sont passées par là et la nouvelle majorité (ville et agglomération) se démarque par rapport à ce qu'avait prévu la précédente.

A l'heure actuelle, concernant les vélos :

- l'abri derrière la gare est toujours là ; il est situé sur un parking voitures d'environ 250 places, vers les escaliers d'accès au souterrain ;
- les douze range-vélos qui étaient devant la gare n'y sont plus pour cause de travaux, interrompus fin mars ; ils doivent bientôt reprendre, et de nouveaux range-vélos de type arceaux sont prévus en trois endroits sur le parvis ;
- le principe d'une consigne sécurisée et d'un abri est maintenu, mais sans doute pas à l'endroit prévu initialement (c'était de toute façon mal parti) ;

- la circulation était initialement prévue réservée aux bus et aux vélos devant la gare, donc sans voitures. La nouvelle équipe rétablit la circulation des voitures, à sens unique comme actuellement, mais à double sens pour les cyclistes ;
- concernant l'accessibilité, les négociations sont toujours en cours entre les collectivités et la SNCF.

Les aménagements prévus sont annoncés dans un courrier du Président du Grand Dole en réponse à un courrier envoyé par l'association pour essayer d'y voir un peu plus clair dans tout ce qui se disait, car les modifications apportées au projet initial par la nouvelle majorité ont créé une grosse polémique, dans laquelle les militants vélo n'ont pas voulu entrer.

Strasbourg

Strasbourg (272 000 habitants) : 2 200 places de stationnement vélo, dont 1 350 sécurisées : qui dit mieux ?

Au choix : le sécurisé payant (850) places sous la gare, avec station de gonflage, ou le sécurisé gratuit (505 places) dans les parkings auto. Tout le reste en arceaux autour de la gare. Appréciation des usagers : pas



Stationnement vélo en gare de Strasbourg

A. Caraco